

Déclaration SNUEP-FSU

CAEN 24 janvier 2014

Mesdames, Messieurs les membres du CAEN.

J'interviens pour le SNUEP-FSU, syndicat majoritaire représentant les professeurs d'enseignement professionnel dans l'académie de Limoges. A ce titre, nous pouvons vous faire part du mécontentement de nos collègues et de leurs inquiétudes pour l'avenir de l'enseignement professionnel public.

Avec un effectif à la hausse à la rentrée 2013, et le maintien des effectif prévu pour la rentrée 2014, les enseignants de lycée professionnel de l'académie de Limoges espéraient préparer une rentrée sereine dans une dynamique positive pour les formations de l'enseignement professionnel public.

Après 10 années de suppressions de postes de professeurs de lycée professionnel, de fermetures de sections, ils pensaient qu'un changement de politique était en cours qui allait interrompre la destruction de l'enseignement professionnel public organisée par les précédents gouvernants.

Cet espoir a été déçu. Si la carte des formations n'est pas totalement négative, très peu de propositions formulées par les établissements ont été validées par Monsieur Recteur. 15 propositions d'ouvertures de section ou demandes d'augmentation de capacités d'accueil ont été faites par 11 lycées professionnels. Mais seulement une ouverture et trois demandes d'augmentation de capacités ont été satisfaites. Par contre, trois sections dont le Bac Mécanique Engins agricoles voient leurs capacités d'accueil diminuer alors qu'elles conduisent à des emplois dès la fin de la formation.

Pour le SNUEP-FSU, la carte des formations professionnelles doit en priorité répondre à des objectifs pédagogiques de formation. Elle doit permettre à des jeunes qui sortent de collège de construire une formation la plus solide possible qui leur permette ensuite de devenir des citoyens éclairés, de s'adapter au monde du travail , d'évoluer en se formant tout au long de leur vie.

La construction de la carte des formations en lycée professionnel doit tenir compte des réalités. Les formations sous statut scolaire s'adressent à des jeunes de 14 à 18 ans sortant du collège. Ce ne sont pas des adultes mais des jeunes qui se construisent. De ce fait, le SNUEP-FSU demande que les capacités d'accueil soient être suffisantes pour permettre des réorientations ou des poursuites d'études entre le CAP et le BAC Pro

Les élèves qui se dirigent vers la voie professionnelle ont souvent subi des échecs scolaires, ils appartiennent pour beaucoup aux familles les plus touchées par la crise et sont donc peu mobiles pendant cette première formation. C'est pour cela que la construction de la carte de formation doit donner la possibilité d'accueillir ses élèves. Les jeunes une fois formés ont vocation à travailler aussi bien sur l'ensemble du territoire français qu'à l'étranger.

Si la possibilité d'obtenir un Bac Professionnel doit être privilégiée, il est nécessaire d'offrir des formations de niveau V pour les élèves en grande difficultés (originaire de SEGPA par exemple). Le SNUEP-FSU regrette que les incidences négatives de la réforme du Bac pro 3 ans ne soient toujours pas remises en cause.

Nous regrettons que les moyens attribués à l'académie de Limoges limitent Monsieur Le Recteur au lieu de lui donner les moyens de construire une orientation positive vers les formations professionnelles initiales. Cette année encore, les lycées professionnels du Limousin vont subir la suppression de plus de 7 postes de PLP voire l'équivalent de 13 avec la réduction des heures supplémentaires années.

Le plus regrettable est de constater que les moyens sont donnés par la Région pour ouvrir des formations de niveau 5 par la voie de l'apprentissage, alors que le ministère supprime des postes de professeurs de lycée professionnel. Où est l'équité ? Qu'elle est la vraie politique de ce gouvernement ?

Monsieur le Recteur, vous nous demandez de la patience. L'enseignement est couteux et Le Président de la République veut réduire les déficits. Mais la lutte contre le décrochage est encore plus chère aussi bien au niveau du budget que de l'aggravation de la fracture sociale.

Notre patience est usée, Monsieur le Recteur. Préoccupés par l'avenir des jeunes qui nous sont confiés, nous n'acceptons pas cette diminution des moyens. Inquiets pour les enseignants de lycée professionnel dont les conditions de travail sont déjà difficiles, nous n'acceptons pas de nouvelles dégradations de leurs conditions d'exercice qui ne manqueraient pas d'incidence sur leur santé.

Le SNUEP-FSU considère que les moyens attribués ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés par le Président de la République et sont en plus d'être délétères pour le personnel et les élèves.